

Crèche municipale Saint-Roch

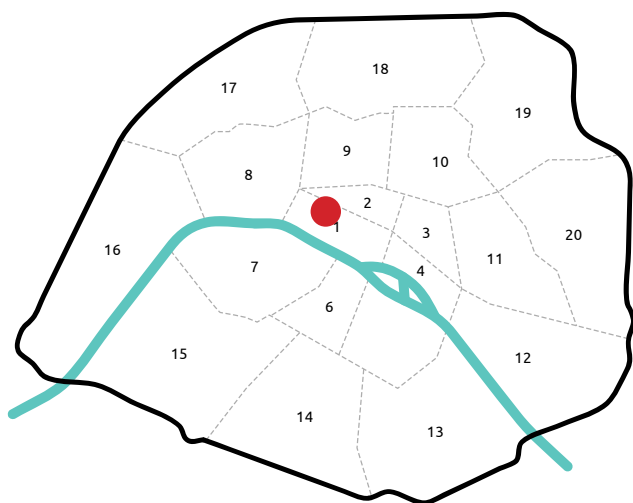


Architecture de vos équipements publics

Découverte des équipements publics parisiens en chantier



Conseil
d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement



Situation géographique © CAUE de Paris

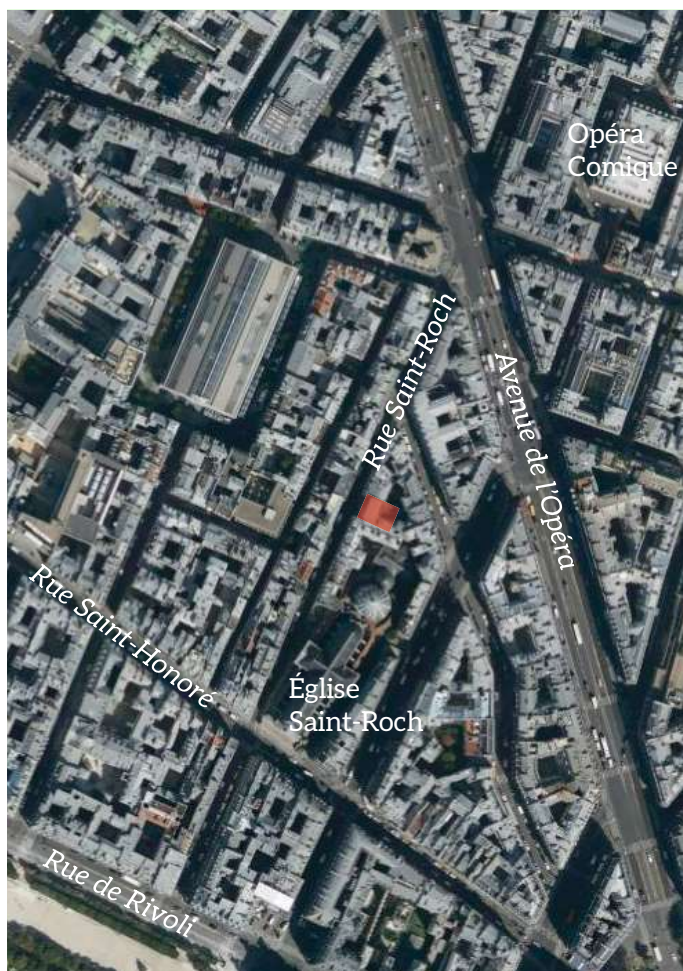
Contexte

La crèche collective Saint-Roch est située dans Paris Centre, au n°26 de la rue du même nom. Elle est en co-visibilité de l'église Saint-Roch toute proche.

Implanté dans un tissu urbain très dense, l'établissement de 96 places se développe sur 8 niveaux, sur une emprise d'un peu plus de 300 m² autour d'une courette.

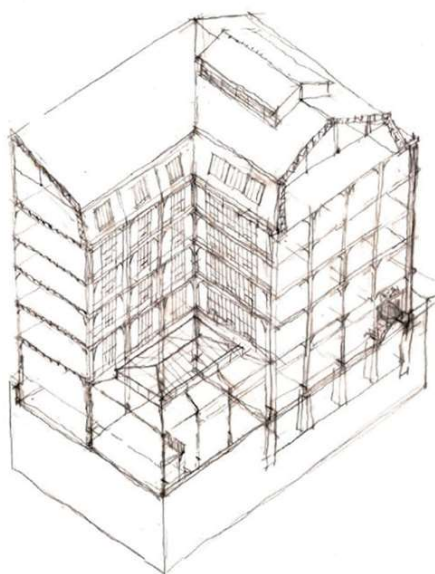
La rénovation du bâtiment fait partie d'un ensemble de projets de restructuration de crèches et d'équipements publics de la Ville de Paris. La crèche Saint-Roch fait l'objet d'une importante restructuration sur trois plans : fonctionnel, environnemental et technique.

Cette rénovation est confiée à une équipe de maîtrise d'œuvre menée par l'agence mandataire GIET Architecture.

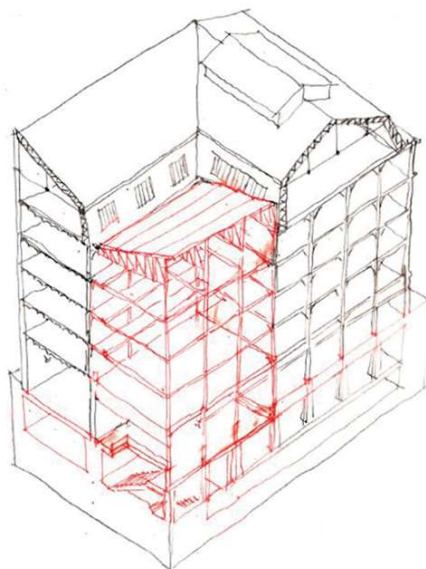


Situation géographique © Géoportail

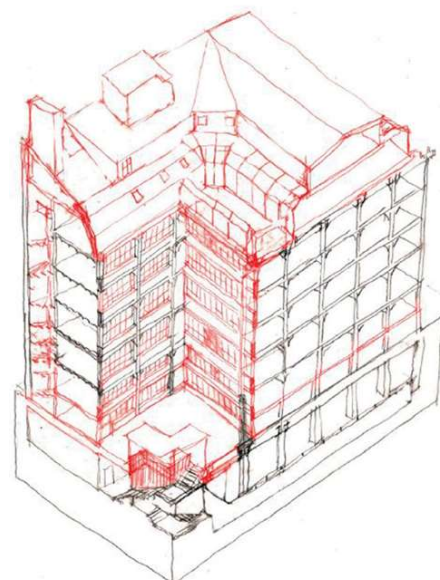
Fin XIX^e siècle
(sous-station électrique)



Milieu XX^e siècle
(caserne)



État actuel
(crèche et protection civile)



Évolution du bâtiment © Arnou architectes

Le bâtiment et son histoire

En 1893, l'architecte David de Penarun, disciple de Victor Baltard, construit la sous-station électrique Saint-Roch pour la Compagnie Parisienne de l'Air Comprimé. Construit en structure métallique, le bâtiment abritait alors de grands transformateurs pour alimenter les quartiers de Paris.



Après guerre, ne répondant plus aux besoins de la Ville, la station est d'abord désertée, puis réinvestie par les pompiers pour y stocker du matériel.

En 1984, le bâtiment est transformé en crèche collective. L'architecte du projet, François Mayer, restructure profondément le bâtiment : il conserve la singularité de l'architecture métallique mais ajoute quelques éléments répondant aux enjeux fonctionnels du changement de destination. Il investit les plateaux, réalise une extension côté cour ainsi qu'une surélévation.



Photographies de la façade et de l'intérieur avant travaux © Arnou architectes

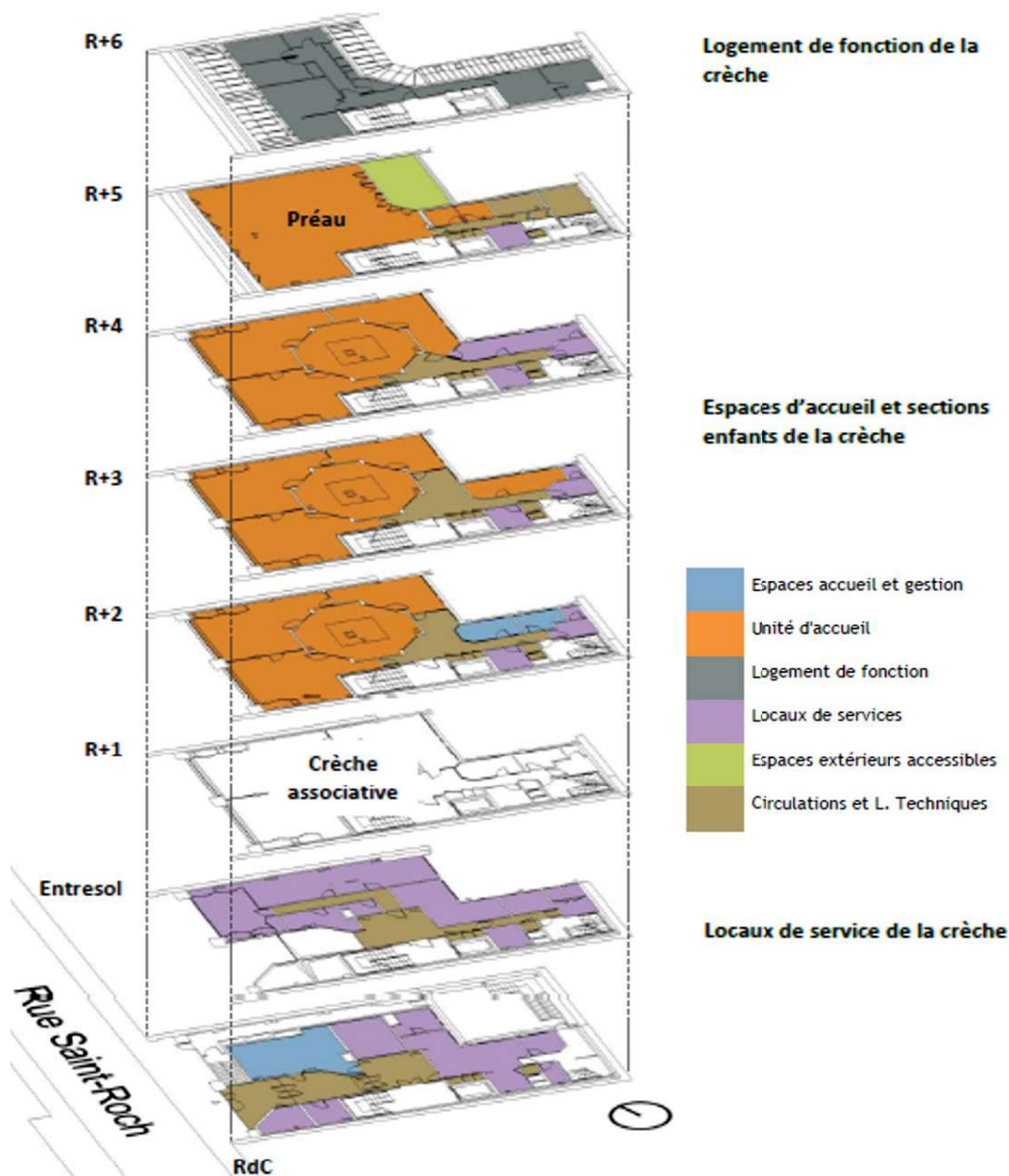


Schéma organisationnel de l'existant © GIET architecture

Organisation existante

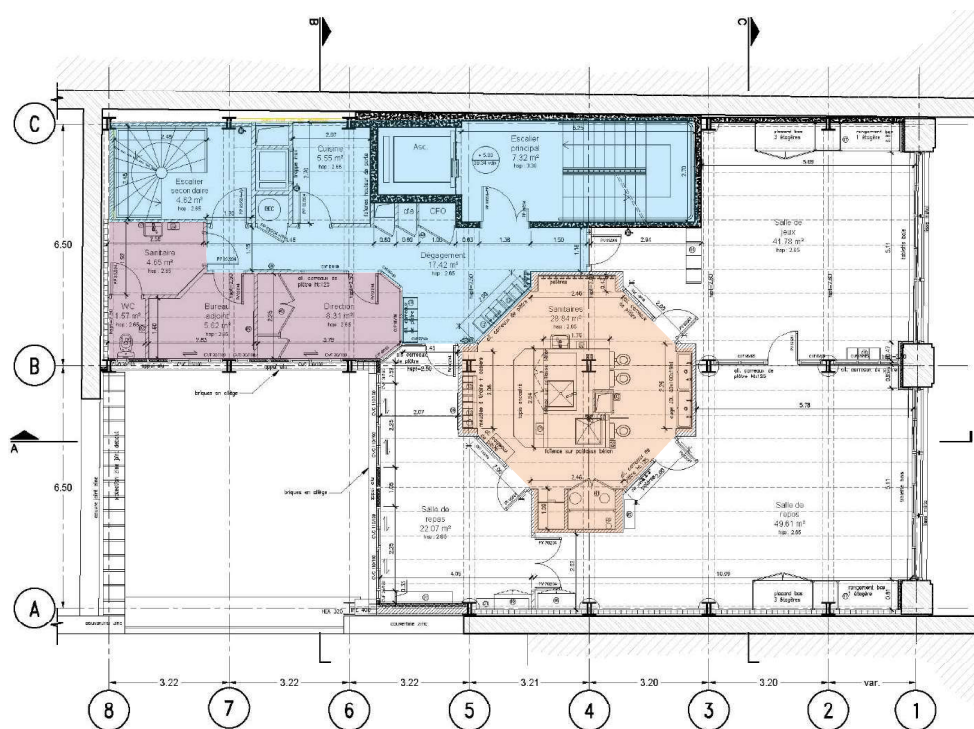
Le bâtiment s'organise sur 8 niveaux et un sous-sol (occupé par la protection civile), sur une surface totale d'environ 1400 m².

Il présente une façade sur rue à l'ouest et deux façades sur cour, à l'est et au nord. Toutes les trois reflètent sa destination initiale, avec la structure métallique apparente et mise en valeur par leur mise en peinture.

L'attique, à double-niveau, est traitée en partie en verrière, et abrite une salle d'activités (préau) très exposée et difficilement utilisable en cas de fortes chaleurs.

Dans les étages dédiés aux sections, une très grande salle de bain répond aux besoins hygiéniste de l'époque mais ne répond plus aux attentes actuelles et est aujourd'hui disproportionnée.

Ci-contre, photographies du bâtiment avant travaux, avec :
 - à gauche : salle d'activité en R+5,
 - à droite : terrasse en R+5.
 © Ville de Paris



Plan d'un étage type de section avant travaux
© GIET architecture

Les enjeux de la restructuration

Le bâtiment, qui n'était pas destiné à accueillir des enfants à l'origine, soulève de **nombreuses problématiques** : espaces exigus, mauvaises orientations, soucis techniques, pertes de surface, manque d'ergonomie, inconfort acoustique, inconfort thermique, installations vétustes...

La Ville de Paris décide donc en 2019 de lancer des études afin d'étudier la faisabilité d'un projet de rénovation du bâtiment, qui porte des **enjeux fonctionnels multiples** :

- augmentation de la capacité du bâtiment ;
- optimisation de la surface dédiée aux enfants, aux parents et aux personnels ;
- amélioration du confort d'usage.

Inscrites dans la loi ELAN, le Plan Climat-air-énergie de la Ville et le décret tertiaire, les **ambitions énergétiques et environnementales** du projet sont diverses :

- améliorer les performances du bâti sur le plan thermique et énergétique ;
- diminuer de 60% la consommation d'énergie finale par rapport à 2014 ;
- favoriser le réemploi des matériaux et l'utilisation de matériaux biosourcés
- répondre au pacte Fibois pour l'utilisation de bois français, issus de forêts durablement gérées et atteindre 30 kg de bois et biosourcés/m² de surface de plancher.





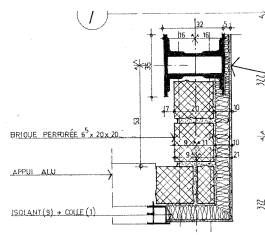
Brique décorative XIXe / XXe

- Brique pleine de terre cuite
- Teintes ocre et rouge
- Appareillage décoratif
- Localisation : en remplissage des allèges aux niveaux R+2, R+3 et R+4 sur la façade rue Saint-Roch
- Valeur patrimoniale : Forte



Brique réfractaire 1984

- Brique pleine de terre cuite 6.5x20x20
- Teinte marbrée
- Appareillage en panneresse (assises réglées)
- Joints ciment horizontaux et verticaux en retrait
- Localisation : au R+6 sur la façade rue Saint-Roch et sur tous les niveaux des façades sur cour majoritairement au niveau des allèges
- Valeur patrimoniale : Faible



Brique décorative XIXe / XXe

- Brique pleine de terre cuite
- Teinte ocre
- Appareillage flamand, alternance d'une panneresse et d'une boutisse
- Joints verticaux et horizontaux grossiers.
- Localisation : en remplissage des allèges au niveau du R+1 sur la façade rue Saint-Roch
- Valeur patrimoniale : Moyenne

Extrait de l'atlas des matériaux existants © Arnou architectes

Le traitement des façades

En analysant le bâtiment et ses évolutions, l'équipe de maîtrise d'œuvre a défini les éléments devant être conservés, et ceux pouvant être retirés, afin de s'inscrire à la fois dans l'écriture patrimoniale et dans des traductions plus contemporaines.

Le projet se concentre sur des intentions claires :

- Respecter l'écriture architecturale d'origine ;

- Redonner de la valeur aux matériaux d'origine (emploi du zinc, de la pierre et de la brique)
- Retravailler, isoler et habiller les derniers niveaux (double attique) ;
- Retravailler les façades en reprenant uniquement la trame de menuiseries ;
- Retravailler la liaison avec la rue au RDC, notamment au niveau de l'entresol.



1 - Couverture zinc à joint debout



2 - Restauration des allèges briques côté rue



4 - Panneaux perforés en devanture côté rue



5 - Bardage à verres type Renson



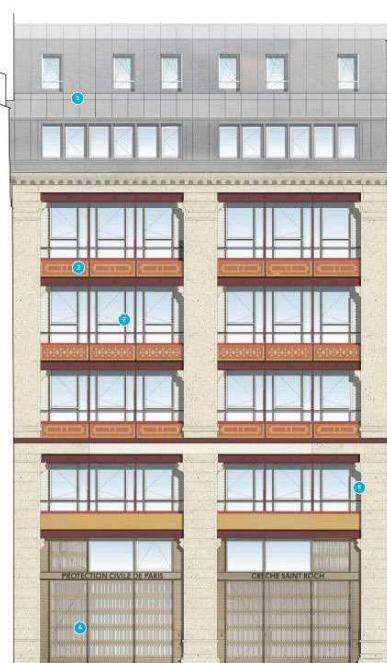
6 - Brique caennaise chaulée côté cour



7 - Menuiserie à profil moulé-bis-bis alternant pour une trame fine et épaisse.



Teintes : BRUZZE Limite (a), Oude (b), Verscombe (c).



Elevation rue St Roch

Travail, isolation et habillage du double attique et remplacement de la verrière

Travail sur la trame de menuiseries

Réhausse du poitrail et reprise des proportions



Elevations sur la cour

Élévations du projet © Arnou architectes

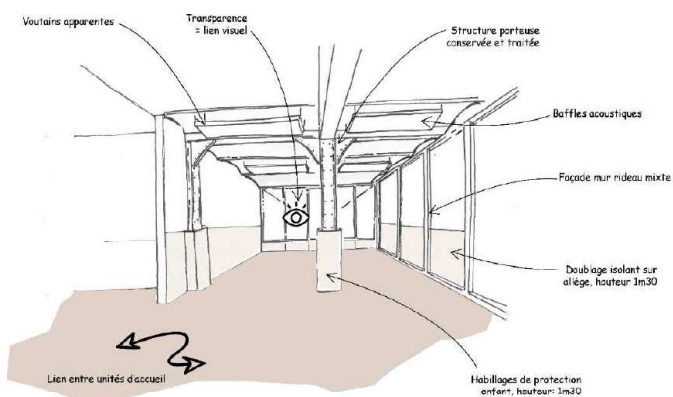
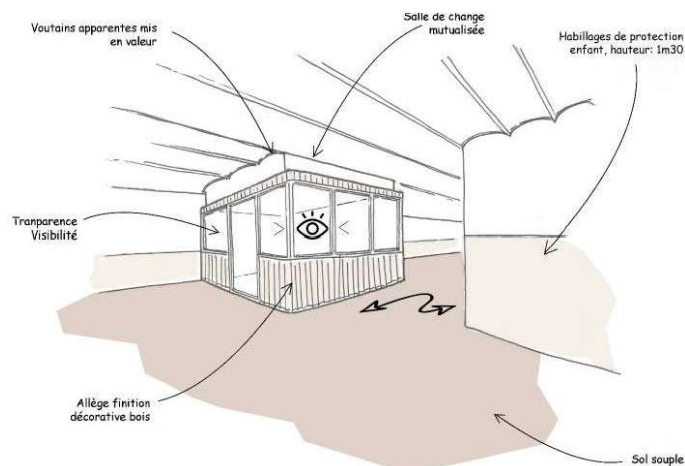
Réorganisation des étages

Le projet prévoit de nombreuses parois vitrées afin de répondre au besoin de cloisonnement du programme tout en jouant sur la transparence. Cela facilite l'usage et optimise les vues, améliore l'aspect traversant du bâtiment et permet d'unifier les niveaux.

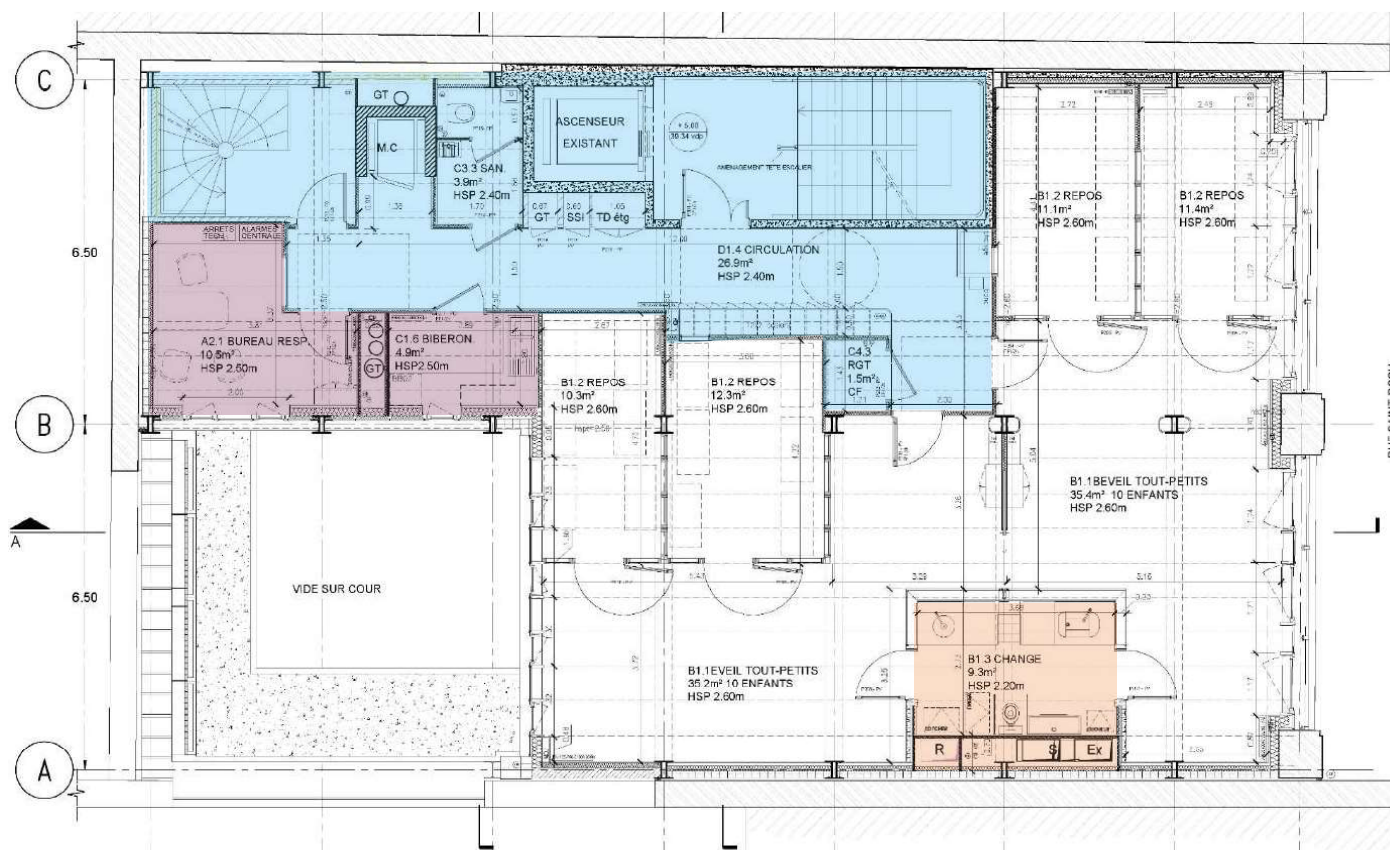
La structure métallique d'origine (plafonds voûtants, poteaux et poutres auparavant colorés) est maintenue apparente et repeinte pour unifier les parois et renforcer la sensation d'espace.

Les grandes salles de change sont remplacées par des postes réduits, répondant mieux aux besoins actuels. Ces espaces ne sont plus placés au centre du plateau, mais restent à l'articulation entre les deux unités d'éveil pour lesquelles ils sont mutualisés.

Cette réorganisation permet d'optimiser la surface dédiée aux salles d'éveil et de repos, tout en améliorant leur fonctionnalité.



Schémas d'intention © GIET architecture



Plan projet © GIET architecture

Approche décarbonée

L'opération s'inscrit dans une démarche bas-carbone globale, en agissant sur plusieurs axes identifiés par un diagnostic environnemental effectué en phase d'études.

Le premier levier est de contrer les surconsommations identifiées (eau chaude, énergie de chauffage et rafraîchissement) en l'optimisant la **récupération d'énergie**. Cela se traduit par la mise en place d'une pompe à chaleur air/eau, de ballons d'eau chaude sanitaire thermodynamiques et d'une centrale de traitement d'air double flux thermodynamique.

Enveloppe Cloisonnement Finitions



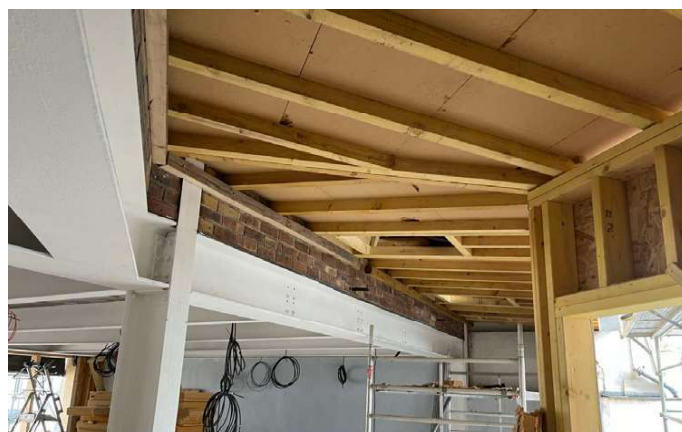
Les matériaux biosourcés utilisés dans le projet © GIET architecture

Pour les éléments neufs prévus dans le projet, l'utilisation de **matériaux biosourcés** est privilégiée aux différentes étapes du chantier :

- le double attique est restructuré en bois avec une ossature bois et des menuiseries bois-alu, répondant à l'écriture architecturale et aux problématiques de maintenance ;
- le recours au plâtre est minimisé là où la réglementation le permet et le cloisonnement est réalisé de préférence en ossature bois et isolant biosourcé ;
- les matériaux de finition sont choisis parmi des alternatives biosourcées comme le linoléum au sol ou les plafonds en lattis bois.



La façade rideau en menuiseries bois-alu © CAUE de Paris



L'ossature bois de l'attique et son isolation en fibre de bois
© GIET architecture



Vitrage



Huisseries



Portes



Luminaires

Dépose méthodique avant réemploi © GIET architecture

Réemploi des matériaux

Le projet a pour ambition de réemployer au maximum les matériaux présents sur site et issus de la déconstruction. Sur les 21 tonnes d'éléments à potentiel de réemploi/réutilisation, plus de 18 tonnes le sont effectivement, dont 78% directement sur site. D'autres matériaux, prélevés dans des gisements issus d'autres chantiers de la Ville ou hors site viennent compléter les matériaux réutilisés directement sur site.

- Les **mobiliers sur mesure** sont réalisés en réemployant des matériaux du site, comme les panneaux pleins des portes, ou issus d'autres déconstructions, comme du sol souple ou des panneaux stratifiés.

- Les vitres des anciennes portes sont réutilisées pour réaliser les parois des nouveaux **postes de change**, et les tubes néon qui éclairaient le bâtiment sont retravaillés pour créer un parement ondulé en soubassement.
- Afin de traiter l'acoustique sans masquer les poutres métalliques, des **baffles acoustiques** sont créés en retravaillant les faux-plafonds existants.
- Le calepinage des **cloisons vitrées** est travaillé précisément afin d'utiliser le verre issu de la déconstruction.

Crèche Saint Roch - RÉEMPLOI, UPCYCLING, ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LOT 03 - 1.3 Baffles Acoustiques

1.3.1 GRANDE BAFFLE / 1.3.2 PETITE BAFFLE
 Réalisation et mise en oeuvre de baffles acoustiques suspendus, comprenant :
 - cadre et structure à partir de rails de faux plafond T24 récupérés
 - remplissage sur 2 lits par dalles acoustiques minérales issues de réemploi (récupération de quatre dalles pour le modèle grand et deux dalles pour le petit modèle)
 - revêtements par tissu acoustique M1 de réemploi (opaque de 200g/m² à 400 g/m², monochrome, teinte claire, sans trace d'usure, type toile bison, avec coton, lin, chanvre ou similaire) ou bicoacoust, en fibre végétale type lin ou chanvre
 - fixation du tissu par agrafage sur cadre bois mobile de récupération, et avec un bouduc recouvert d'un cadre bois de récupération. Les cadres bois seront poncés et traités d'un vernis naturel
 - les pils aux angles de la structure seront sans couture ou par couture/fixation invisible
 - câblage de suspension sur les rails T24

1.3.3 MOBILES / ATRAPES RÊVES
 A partir des deux cadres bois du petit modèle nous obtenons une variante en mobile.
 Réalisation et mise en oeuvre d'un mobile suspendu, comprenant :
 - cadre bois noble de récupération, et d'un cadre bois noble de récupération, le tout poncé et traité d'un vernis naturel
 - prévoir câblage de suspension à accrocher directement sur la structure bois
 - fixation de sandow ou câbles récupérés à accrocher horizontalement au cadre

LOCALISATION :
 - escaliers
 - salle de détente
 - salles de repos
 - salles d'éveils
 - salle d'activité moyens

PLANS ET DÉTAIL DES Baffles

PETITE BAFFLE 60X60
 - Cadre bois fixation
 - Cadre bois fixation
 - Dalles acoustiques
 - Suspende pour T24
 - Cadre rails T24
 - Tissu bicoacoust non-feu M1

GRANDE BAFFLE 120X120
 - Suspende
 - Tasseaux bois C
 - Recouvrement tissu + bouduc
 - Bois mobile
 - Dalles de faux plafond
 - Rail T24
 - Tissu bicoacoust M1

Détail de la réalisation des baffles acoustiques en matériaux de réemploi
 - rails T24
 - dalles faux plafond
 - bois massif
 - tissu bicoacoust M1

Détail de la réalisation des baffles acoustiques en matériaux de réemploi
 © GIET architecture / LAO SCOP



Curage © GIET architecture



Enveloppe ossature bois © GIET architecture



Prototype de mobilier sur mesure en réemploi © LAO SCOP

Crèche Saint-Roch

26 rue Saint-Roch 75001 Paris

Programme

Restructuration d'une crèche dans un ancien bâtiment industriel

Surface

1561 m² de surface existante
15 m² de surface créée en extension

soit 1576 m² de surface totale

Coût de l'opération

Lot Désamiantage déplombage, curage,
dépose méthodique pour réemploi
1 252 000 € HT

Lot Tous Corps d'État 3 730 000 € HT

Lot Réemploi 219 000 € HT

> Coût travaux global 5 201 000 € HT

Calendrier

Études préalables 2019-2020

Programme, diagnostics 2020-2021

Études MOE 2021-2023

Chantier 2023-2025

Ouverture Janvier 2026

Maîtrise d'ouvrage

Ville de Paris

Direction des Familles et de la Petite
Enfance

Direction des Constructions Publiques et
Architecture

Maîtrise d'œuvre

Architecte mandataire GIET Architecture

Architecte du patrimoine Arnou
Architectes

Bureau d'études techniques Alterea

Bureau d'études acoustique Emacoustic

Bureau d'études économie circulaire
Batirim

Bureau d'études pollution des sols Tauw

Entreprises travaux

Désamiantage déplombage curage
dépose méthodique DIE et CDER

Tous Corps d'État CBC Services

Réemploi LAO SCOP

Autres

AMO Commissionnement Amoès

Bureau de contrôle Technique BTP
Consultants

Coordonnateur SPS BECS

AMO Chauffage-Ventilation-
Climatisation Manergy

La Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture (DCPA) de la Ville de Paris s'associe au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris pour inviter les Parisiennes et Parisiens à visiter les chantiers de leurs équipements publics.

Ces visites permettent de sensibiliser les habitants et riverains en découvrant ce qui se cache derrière les barrières d'un chantier.

Tous les types d'équipements publics sont concernés : constructions neuves, en rénovation ou en réhabilitation, structures de proximité ou édifices importants.

En présence des acteurs du chantier, les visiteurs découvrent les nombreux enjeux : défis constructifs et techniques, confort d'usage, matériaux, patrimoine, environnement et biodiversité.

Retrouvez plus d'informations et inscrivez-vous gratuitement aux visites de chantiers sur caue75.fr

Avril 2025

Iconographie

GIET Architecture
Arnou Architectes

Photographies

GIET Architecture
Arnou Architectes
Ville de Paris
CAUE de Paris

Textes

CAUE de Paris
GIET architecture
Ville de Paris